

DELIBERATION N° CM - 2023 - 024
CONSEIL MUNICIPAL DE WITTSHEIM HAGUENAU-WISSEMBOURG

Séance du 30 octobre 2023 à 20 heures
Convocation du 26 octobre 2023
Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire, Patrick NONNENMACHER et Brigitte WINSTEL
Adjoints. Cyrille GOTTRI, Agnès SCHNEIDER, Nathalie WENDLING, Charles BOUHR,
Mathieu BETTWY, Alexis ANDRISSIN.

Absents : Olivier DAULL - Mickaël GLATH - Virginie HEINRICH

Procurations : Maïté STEFFEN à Agnès SCHNEIDER, Maxime MISCHLER-RIEMER à Jean-Marc STEINMETZ et Monique ARTZ à Brigitte WINSTEL.

DELIBERATION N° CM - 2023 – 024
Dénomination de rue

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues.

La dénomination des voies communales, et principalement à caractère de rue, est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

La dénomination des rues de la commune et numérotation des bâtiments sont présentés au conseil municipal.

Maison d'habitation DOSSMANN Jean-Pierre S 38 P 472 devient le 2 rue des Poiriers

Maison d'habitation SAUTER Pierre S 38 P 304+302 devient le 1 rue des Poiriers

Maison d'habitation BERNHARDT Alfred S 38 P 318 devient le 3 rue des Poiriers

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination d'une rue :

- **VALIDE** le principal général de dénomination et numérotation des voies de la commune,
- **VALIDE** le nom attribué au voie communale
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **ADOpte** la dénomination suivante : **Rue des Poiriers**

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE 12 voix dont 3 procurations.**

Décisions certifiées exactes.
Wittersheim, le 02 novembre 2023.
Le Maire,



La secrétaire de séance,